

L'œuvre d'un historien de l'Antiquité : hommage à André Aymard

Autor(en): **Ducrey, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université
de Lausanne**

Band (Jahr): **3 (1970)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-871023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ŒUVRE D'UN HISTORIEN DE L'ANTIQUITÉ :
HOMMAGE A ANDRÉ AYMARD

Le 11 août 1964, André Aymard, doyen de la Faculté des lettres de la Sorbonne, successeur de Gustave Glotz dans la chaire d'histoire grecque de l'Université de Paris, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, succombait à une longue maladie qui ne l'avait pas empêché de mener jusqu'à son lit de mort une activité inlassable. Absorbé durant les dernières années de sa vie par la charge administrative qu'il avait accepté d'assumer, A. Aymard laisse néanmoins une œuvre scientifique considérable. Outre ses deux thèses et divers volumes en collaboration, il a en effet publié plusieurs centaines de mémoires, articles, comptes rendus de livres et textes divers. En hommage à son doyen, la Faculté des lettres de Paris a décidé de réunir et de publier en un gros volume les plus importants d'entre eux¹. Le texte est précédé d'une bibliographie extrêmement complète des œuvres d'A. Aymard. Ce sont ses anciens collègues W. Seston et H. van Effenterre, ainsi que ses assistants qui se sont chargés de cette lourde tâche. Ils ont été aidés par l'un des fils de l'auteur, lui-même historien.

Répondant en cela au double aspect de la vie de tout universitaire, l'œuvre d'A. Aymard comprend deux parties distinctes, quoique non dissociables : les publications proprement scientifiques et celles destinées à porter à la connaissance d'un public plus vaste le fruit des recherches. Bien que d'une diffusion naturellement beaucoup plus étroite, l'enseignement oral peut se ranger dans la seconde catégorie.

¹ *Études d'histoire ancienne, Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris-Sorbonne, Série Études et Méthodes*, t. 16, Paris, PUF, 1967, 662 pp. Tous les textes réunis dans le volume ont été recomposés, mais ils n'ont subi aucune mise à jour, ni bibliographique, ni scientifique. Les quelques compléments que l'on trouvera ci-dessous ont été volontairement restreints ; ils auraient pu être multipliés presque à l'infini, tant sont controversées la plupart des questions abordées par A. Aymard.

Comme on le verra, A. Aymard a suscité chez des élèves plusieurs travaux originaux, directement dérivés de ses cours ou de ses publications.

Contrairement à une règle souvent appliquée en France pour les historiens de l'Antiquité, A. Aymard n'était pas agrégé des lettres, mais bien d'histoire. Il se destinait même, du moins au début de sa carrière, à l'histoire moderne et pensait à se spécialiser dans les questions économiques. C'est cet abord de l'Antiquité par le biais de l'histoire qui attira son attention sur les questions économiques et sociales et le conduisit à donner à l'histoire ancienne une dimension plus vaste que celle, surtout politique, en vigueur au début du siècle. Parmi les maîtres qui l'influencèrent, on songe d'abord bien sûr à Gustave Glotz, mais surtout à Maurice Holleaux, à qui il doit le sujet et l'orientation de ses thèses¹. Toutefois, il manquera à A. Aymard, qui ne connut la Grèce que sur le tard, la connaissance du climat, de la nature, de la réalité géographique, physique du monde égéen, excellent moyen de pénétrer de manière intime son passé. Il lui manquera aussi la familiarité avec la ruine, avec l'objet. Il ne connut pas davantage la véritable lutte que, parfois, l'épigraphiste doit mener avec la pierre, la peine du déchiffrement. Bref, il n'était pas, il était trop peu archéologue. Ceci compensant cela, il a traité les sources antiques un peu comme un historien moderne utilise des archives. Il a cherché parfois à en tirer des données statistiques, s'efforçant de faire de la sociologie. Démarche périlleuse, certes, étant donné le caractère de l'information dont nous disposons, mais propre à éclairer la période ou les problèmes étudiés d'un jour le plus souvent original, pour autant que le savant qui la pratique soit armé de la rigueur et de la probité nécessaires ; il est à peine besoin de dire que c'était le cas pour A. Aymard.

* * *

Le premier des articles publiés dans le recueil se rattache aux travaux préparatoires pour la thèse principale : il s'agit d'une étude chronologique sur les stratèges de la Confédération achéenne de 202

¹ *Les assemblées de la Confédération achaienne, Étude critique d'institutions et d'histoire*, Bordeaux - Paris, 1938, 450 pp. L'influence de M. Holleaux est particulièrement sensible dans le choix du sujet de la thèse secondaire, *Les premiers rapports de Rome et de la Confédération achaienne (198 - 189 av. J.-C.)*, Bordeaux - Paris, 1938, 438 pp. Parmi les ouvrages concernant cette période et cette région, on pourrait ajouter parmi beaucoup d'autres le livre récent de R. M. Errington, *Philopoemen*, Oxford, 1969, 314 pp.

à 172 av. J.-C. On y découvre les qualités de sérieux qui font la solidité de l'œuvre d'A. Aymard. Sa thèse elle-même est un modèle d'analyse critique et d'érudition. Sur la base du texte de Polybe et de quelques inscriptions, l'auteur s'efforce de définir les divers types d'assemblées qu'avait connues la Ligue achéenne et leur fonctionnement. L'étonnement de bon nombre d'historiens ne fut donc pas mince lorsque, tout récemment, un jeune savant suisse, Adalberto Giovannini, dans un excellent article¹, reprit de près les conclusions d'André Aymard et les remit en cause. Sur le point essentiel, il résolut les apories auxquelles A. Aymard et, après lui, J. A. O. Larsen étaient parvenus. « C'est, dans l'histoire de l'érudition, un événement », devait écrire Georges Daux, lui-même ancien collègue et ami d'A. Aymard².

Le domaine qui, une fois la rédaction de ses thèses achevée, retint l'attention d'A. Aymard se situe aussi en pleine période hellénistique, non sans englober par certains de ses aspects l'époque classique. Il s'agit du pouvoir royal dans les monarchies hellénistiques³. Bien que cela puisse surprendre à première vue, quelques-unes des considérations de l'auteur revêtent un grand caractère d'actualité. Il situe en effet le roi hellénistique dans la perspective historique de la personnalisation du pouvoir. Alors que, dans la *polis* classique, l'honneur de la victoire revenait à l'ensemble des citoyens, on vit petit à petit s'imposer des chefs qui attirèrent sur eux toute la gloire — et ses récompenses : Pausanias, Brasidas, Lysandre, Epaminondas, et bien d'autres, de chefs militaires qu'ils étaient, devinrent des hommes providentiels. Une idéologie se créa, qui, de Philippe à Alexandre, puis aux rois hellénistiques, imposa le *basileus*, monarque personnel.

Mais la théorie d'A. Aymard ne se limite pas à l'analyse de la naissance de cette idéologie ; l'auteur montre en effet qu'à la

¹ Adalberto Giovannini, *Polybe et les assemblées achéennes*, *Mus. Helv.*, 26, 1969, pp. 1-17.

² G. Daux, *BCH*, 93, 1969, p. 430. Dans les pages consacrées à la Confédération achéenne de son gros volume *Greek Federal States*, Oxford, 1968, 537 pp., J. A. O. Larsen exprime les mêmes hésitations et aboutit à des conclusions semblables à celles d'A. Aymard.

³ M. J. Béranger avait consacré sa leçon inaugurale à ce sujet et en a publié le texte sous le titre : *Grandeur et servitude du souverain hellénistique*, *Études de Lettres*, Sér. II, t. 7, 1964, pp. 3-16. Depuis lors, d'autres travaux ont paru sur ce thème. Voir notamment : H.-W. Ritter, *Diadem und Königsherrschaft, Untersuchungen zu Zeremonien und Rechtsgrundlagen des Herrschaftsantrittes bei den Persern, bei Alexander dem Grossen und im Hellenismus*, Munich, 1965, XIV + 191 pp. ; H. Volkmann, *Die Basileia als ἐνδοξος δουλεία, Ein Beitrag zur Wortgeschichte der Duleia*, *Historia*, XVI, 1967, pp. 155-161.

monarchie personnelle vient se mêler une autre tradition, héritée du Royaume de Macédoine, celle de la monarchie nationale. Si, dans les monarchies hellénistiques, le rôle de l'assemblée des combattants tend à disparaître, c'est le *nomos* macédonien qui conduit à l'introduction de la notion de dynastie. A sa mort, le roi des Macédoniens ne laissait pas nécessairement d'héritier en âge de lui succéder. C'est alors qu'intervenait l'assemblée : elle nommait un « tuteur », chargé de veiller aux jours du jeune héritier et d'assurer la régence. Le *basileus* hellénistique, monarque personnel, devient bientôt aussi un monarque national : il porte un titre qui, à l'époque impériale romaine, est maintenu sous une autre forme : celle d'*imperator*.

Après la dynastie macédonienne, les Séleucides. La publication de documents nouveaux — tablettes cunéiformes, inscription grecque d'Iran — fournit la matière à des développements sur des questions de droit, de chronologie et d'histoire. Au séjour d'Antiochos III à Chalcis, en 192/191 et à son mariage avec une jeune Chalcidienne est liée la mystérieuse destinée de Laodicée, la sœur - reine et épouse légitime du roi. Ce n'est pas à la mort, mais à une répudiation que songe A. Aymard pour expliquer l'effacement de la reine.

A. Aymard s'intéresse de près, sur la base d'une chronologie de l'ère séleucide donnée par un document cunéiforme, aux mystères qui ont entouré les règnes de Séleucos IV et d'Antiochos IV. Selon l'auteur, Antiochos IV succéda à son frère Séleucos IV en s'associant son propre fils, nommé Antiochos lui aussi. Peu après, si l'on en croit le document cunéiforme, Antiochos IV fit mettre à mort ce dernier. A. Aymard se demande si ce fils ne serait pas mort de mort naturelle et si le roi n'aurait pas fait assassiner son neveu, fils de Séleucos et prétendant au trône. La confusion s'expliquerait par la contamination de ces faits dans les sources. A cette interprétation, qui justifie mal l'émission monétaire dite du roi-enfant, le numismate O. Mørkholm a substitué une autre, plus séduisante peut-être ¹. Antiochos IV, en Grèce au moment de la mort de Séleucos IV, n'aurait pu empêcher un bref règne de son neveu ; celui-ci aurait frappé monnaie pendant cette courte période. Après quoi, Antiochos IV aurait adopté le jeune roi-enfant et se serait ainsi associé à son règne. Il aurait ensuite fait mettre à mort son « fils » et neveu.

C'est dans le domaine politico-militaire qu'A. Aymard a publié quelques-unes de ses meilleures études. Le problème des prisonniers de guerre et des otages surtout l'intéressa et, s'il ne rédigea aucun

¹ O. Mørkholm, *The Accession of Antiochos IV of Syria, A Numismatic Comment*, *Am. Numismatic Society, Mus. Notes*, XI (1964), pp. 63-76.

texte de quelque longueur sur les premiers, du moins leur consacra-t-il un cours à l'École pratique des Hautes Études où, dans le cadre de la VI^e section, il enseignait la sociologie de la guerre dans la Grèce ancienne ¹. En revanche, il aborda la question des otages par le biais de plusieurs études particulières, se réservant de traiter le sujet de manière plus générale par la suite — projet qu'il ne put mener à bien. A la lumière de quelques cas précis — « Philippe de Macédoine, otage à Thèbes » ; « Les otages carthaginois à la fin de la 2^e Guerre punique » ; « Les otages barbares au début de l'Empire » —, il éclaira l'application, par les Grecs d'abord, les Romains ensuite et surtout, d'un usage très répandu dans l'Antiquité.

Le partage du butin fut un autre domaine dans lequel A. Aymard exposa des vues nouvelles. Les traités conclus par les Romains avec les Carthaginois ainsi que le traité romano-étolien de 212 av. J.-C. lui permirent de souligner un aspect de la guerre qui voulait que, parfois, les villes prises d'assaut par deux alliés restassent aux mains de l'un d'eux, tandis que les biens mobiliers (prisonniers et butin transportable) fussent emportés par l'autre. A. Aymard montra que ces procédés, loin d'être typiquement grecs et inspirés aux Romains par les Grecs, comme le pensaient E. Täubler et, après lui, bien d'autres savants, n'étaient en réalité « ni orientaux, ni grecs, ni carthaginois, ni romains : tout bonnement humains » ².

D'autres considérations nourrirent des études plus brèves, telles les « Remarques sur la poliorcétique grecque » qui furent le point de départ des importants travaux, parus ou à paraître, d'Yvon Garlan, aujourd'hui professeur d'histoire ancienne à l'Université de Rennes. Ce mémoire est particulièrement riche en idées et en suggestions. L'auteur fait ressortir entre autres le paradoxe grec en vertu duquel, tout en considérant l'agglomération urbaine comme le centre vital de l'État, les guerriers se sont longtemps contentés de s'affronter en rase campagne. La victoire revenait à celui qui restait maître du terrain, mettait l'ennemi en fuite et dressait un trophée. La guerre de siège, comme l'usage des machines, furent pendant des siècles tenus pour essentiellement techniques et par là exposés à des préjugés défavorables.

¹ Cf. A. Aymard, *Annuaire Éc. prat. Hautes Études, VI^e sect.*, 1962-1963, pp. 93-94. Voir aussi notre *Traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique, des origines à la conquête romaine*, Paris, 1968, XIV + 359 pp., 12 pl.

² A. Aymard, *Études*, p. 512. Cf. E. Täubler, *Imperium Romanum*, t. I, Leipzig - Berlin, 1913, pp. 211-212 ; 430-432. Nous sommes revenu sur le partage du butin dans notre *Traitement des prisonniers de guerre*, pp. 258-267.

Dans une autre étude, de caractère plus sociologique encore, A. Aymard s'efforça de définir les causes de la prolifération des mercenaires à certains moments de l'histoire grecque. L'examen des faits conduit à mettre des troubles sociaux, eux-mêmes provoqués par des crises économiques aux sources diverses, en relation avec la multiplication des mercenaires. « L'histoire de la guerre se trouve parfois en prise directe avec l'histoire sociale », affirme notamment A. Aymard. A vrai dire, l'un des exemples auxquels il recourt ne convainc pas entièrement, c'est celui qu'il tire de la Guerre du Péloponnèse. En effet, dans une étude récente, J. Roy a montré que les contingents de l'armée de Cyrus le Jeune, tels que les décrit Xénophon, sont constitués d'une proportion dominante d'Achéens, d'Arcadiens, bref de Péloponnésiens du Nord et de l'Ouest¹. Or ce sont ces régions qui souffrirent le moins de la guerre, alors qu'au contraire l'Attique, dévastée, et l'agglomération athénienne, en pleine crise économique et politique, auraient dû, en bonne logique, fournir de nombreux mercenaires. Il convient donc de chercher ailleurs les raisons d'un phénomène qui n'est unique ni dans le monde grec, ni même dans l'histoire humaine. Peut-être la solution se trouve-t-elle au sein des Alpes suisses, qui traversèrent des périodes comparables à cet égard.

Nous signalerons que près de cent pages du recueil sont consacrées à diverses études relatives à la Gaule romaine, et terminerons par quelques mots sur l'œuvre d'A. Aymard « vulgarisateur ». Ce terme est naturellement à prendre dans son sens le meilleur, et la « vulgarisation » dont il s'agit reste destinée à l'usage universitaire ; elle conserve un haut niveau et, souvent, une grande originalité. Les plus répandues des œuvres dans lesquelles A. Aymard a résumé ses conceptions du monde grec sont les deux volumes de la Collection *Histoire générale des civilisations, L'Orient et la Grèce antique* et *Rome et son Empire*, écrits en collaboration avec J. Auboyer. Il a aussi publié une série d'articles dans les recueils de la Société Jean Bodin, qui sont repris dans les *Études*. On trouve dans l'ordre une analyse des institutions politiques, judiciaires, économiques et sociales de la cité grecque, puis « L'étranger dans les cités grecques », « La paix entre les cités grecques ». Ailleurs, il a publié un texte intitulé « Stagnation technique et esclavage » et, dans le même esprit, « Hiérarchie du travail et autarcie individuelle dans la Grèce archaïque ». Tous ces thèmes, qui se passent de longs commentaires, ont servi de

¹ J. Roy, *The Mercenaries of Cyrus, Historia*, XVI, 1967, pp. 287-323. Voir en particulier p. 321.

sujets à des séminaires de recherches à l'École pratique des Hautes Études. Plusieurs déboucheront sur des ouvrages, actuellement encore au stade de l'élaboration. C'est ainsi que Ph. Gauthier consacre une thèse de doctorat à l'étranger dans la cité grecque, et F. Bourriot au travail dans la Grèce antique. Quant à P. Vidal-Naquet, aujourd'hui directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, il prépare notamment un commentaire du *Traité de la défense des villes*, d'Énée le Tacticien. Ne serait-ce que par cet aspect, on voit à quel point l'élan donné par A. Aymard à l'histoire ancienne en France a été fructueux. Ses études de caractère plus général, expression d'un enseignement, sont à la fois élégantes dans l'expression et riches par leur pouvoir d'explication. Elles sont un excellent reflet de l'originalité d'André Aymard et de sa faculté de comprendre les phénomènes, puis de les rendre compréhensibles. C'est peut-être ainsi qu'il faut résumer la pensée et l'œuvre d'A. Aymard : comprendre et communiquer l'Antiquité.

Pierre DUCREY.

École française d'archéologie,
Athènes